



---

## Communiqué aux communautés des Premières Nations

---

Le 29 avril 2009

**DESTINATAIRES :** TOUS LES CHEFS ET CONSEILS DE BANDE DES PREMIÈRES NATIONS, AINSI QUE LES GESTIONNAIRES EN SANTÉ/DIRECTEURS DES SOINS DE SANTÉ

**OBJET :** MALADIE RESPIRATOIRE SÉVÈRE (MRS) AU MEXIQUE (GRIPPE PORCINE)

---

### CONTEXTE

L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) a reçu confirmation que des cas de maladie respiratoire sévère sont attribuables à une nouvelle souche du virus de l'influenza (H1N1), communément appelée grippe porcine. Des cas d'infection ont d'abord été décelés au Mexique, et par la suite aux États-Unis. Au Canada, le nombre de cas est en croissance. Les personnes qui ont récemment séjourné au Mexique et qui présentent des symptômes de la grippe sont actuellement considérées à risque.

Jusqu'à maintenant, aucun cas concernant un membre des Premières Nations n'a été rapporté.

Les personnes infectées présentent des symptômes évocateurs d'une grippe qui apparaissent généralement sous forme de fièvre, de douleurs musculaires, de maux de tête, de frissons, de nausée, de vomissements, de fatigue et de toux sèche. Les cas actuellement recensés au Canada affichent des symptômes légers alors qu'au Mexique les personnes infectées présentent des symptômes beaucoup plus sévères.

L'Organisation Mondiale de la Santé surveille de près la propagation du virus et ajustera au besoin le niveau d'alerte à la pandémie. Les recommandations de l'OMS ont donc une incidence directe sur les décisions de l'Agence de santé publique du Canada, l'organisme responsable de la coordination des interventions d'urgence en cas de pandémie au Canada.

### De quelle manière le virus est-il transmis?

La grippe et d'autres infections respiratoires (graves) se transmettent d'une personne à une autre par voie respiratoire. La toux et les éternuements expulsent les germes dans l'air d'où ils peuvent être aspirés par d'autres personnes. Les

germes peuvent aussi se déposer sur des surfaces rigides comme celles des surfaces de travail et des poignées de porte, d'où ils se transmettent aux mains et ensuite au système respiratoire lorsque la personne touche à sa bouche ou à son nez.

### **Premières Nations**

Même si aucun cas concernant un membre de Premières Nations n'a été rapporté, de tels événements mettent en lumière la nécessité de développer un plan en cas de pandémie. Certaines communautés des Premières Nations ont déjà élaboré et mis à l'épreuve des plans exhaustifs en cas de pandémie et mènent régulièrement des activités de surveillance. Certaines autres n'en sont qu'aux toutes premières étapes du développement de plans et ne seraient pas prêtes s'il devait y avoir une pandémie.

La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) travaille en étroite collaboration avec l'ASPC dans le but de développer des approches visant à augmenter le niveau de préparation dans les réserves. La DGSPNI a appuyé de nombreuses activités régionales en aidant les communautés à développer des plans en cas de pandémie et elle a également mis de l'avant dans bon nombre de régions des exercices ayant pour but de mettre ces plans à l'épreuve. Il reste toutefois beaucoup à faire pour assurer un niveau de préparation adéquat dans toutes les communautés des Premières Nations.

### **Que peut-on faire pour empêcher la propagation de la grippe?**

L'Agence de santé publique du Canada recommande aux Canadiens d'adopter les mesures suivantes :

- Se laver les mains à l'eau tiède avec du savon, ou utiliser du désinfectant pour les mains
- Tousser ou éternuer dans le creux du coude
- Se faire vacciner chaque année contre la grippe
- Poursuivre ses activités, mais demeurer à la maison en cas de maladie
- Consulter le site [www.combattezlagrippe.ca](http://www.combattezlagrippe.ca) pour plus d'information
- Consulter le site [www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca) pour les avis et conseils aux voyageurs
- Parler à un professionnel de la santé si vous avez des symptômes similaires à ceux de la grippe

**L'APN recommande aux dirigeants communautaires de travailler avec les coordonnateurs des préparatifs d'urgence dans le but d'accroître au besoin le nombre d'activités de planification en cas de pandémie. Ces démarches devraient également être menées en collaboration avec les médecins hygiénistes de la DGSPNI.**

**Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez :**

**Agence de santé publique du Canada : (Ligne d'urgence 1-800-454-8302)**

- <http://www.phac-aspc.gc.ca/index-eng.php>

**US Centre for Disease Control**

- <http://www.cdc.gov/>

**Organisation mondiale de la santé**

- <http://www.who.int/en/>

[www.afn.ca](http://www.afn.ca) ou communiquez avec

Karyn Pugliese, agente des communications en santé de l'APN : 1-866-869-6789,  
poste 210, [kpugliese@afn.ca](mailto:kpugliese@afn.ca)

Jonathon Thompson, directeur des services de santé de l'APN : 1-866-869-6789,  
poste 235, [jthompson@afn.ca](mailto:jthompson@afn.ca)

Kim Barker, conseillère en santé publique à l'APN : [kbarker@afn.ca](mailto:kbarker@afn.ca)